



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ouvrages d'art

Question écrite n° 94786

Texte de la question

M. Éric Straumann interroge Mme la ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur l'éventualité d'une réflexion avec l'État allemand quant à la mise en place d'un pont ferroviaire sur le Rhin, entre Neuf-Brisach et Breisach en Allemagne. Ce pont ferroviaire, qui existait avant 1945, permettrait de relier l'agglomération de Colmar (110 000 habitants) avec la ville de Freiburg-im-Breisgau en Allemagne (220 000 habitants). Il n'existe aucun autre exemple en Europe où deux cités de cette importance, distantes de 50 kilomètres, ne soient pas reliées par une voie de chemin de fer.

Texte de la réponse

La question posée par l'honorable parlementaire concerne, d'une part, le transport ferroviaire de voyageurs entre Colmar et Neuf-Brisach, interrompu depuis 1969, et, d'autre part, le franchissement du Rhin par voie ferrée, impossible à cet endroit depuis la Seconde Guerre mondiale. L'éventualité d'une liaison ferrée directe entre Colmar et Fribourg-en-Brisgau, en Allemagne, a fait l'objet d'études approfondies au cours des dernières années. En 2003, des études d'opportunité, sous maîtrise d'ouvrage de la région Alsace et du Zweckverband Regio-Nahverkehr Freiburg, ont été conduites afin d'examiner la faisabilité d'une réactivation du transport de voyageurs sur la ligne Colmar-Breisach-Fribourg, ainsi que, plus au sud, sur l'axe Mulhouse-Müllheim-Fribourg. Elles ont conduit à privilégier la réouverture, à moyen terme, du trafic régional de voyageurs sur la liaison Mulhouse-Freiburg, actuellement en cours d'aménagement. La région Alsace a réalisé en 2008-2009 une nouvelle étude de faisabilité d'une réactivation de la ligne ferroviaire Colmar-Volgelsheim, dans le cadre d'une première phase non transfrontalière. Cette étude a été conduite en comparant deux modes d'exploitation : d'une part, une réouverture de la ligne ferroviaire au trafic régional de voyageurs ; d'autre part, un transport collectif de type « BHNS » (bus à haut niveau de service), permettant une desserte routière transfrontalière Colmar-Breisach. Or, les résultats de cette étude montrent que la reprise du trafic ferroviaire suppose un niveau d'investissement initial très élevé (de l'ordre de 40 à 50 Meuros), pour un potentiel de déplacement de voyageurs faible. En outre, un tel projet aurait un impact potentiel uniquement local, en l'absence de pont ferroviaire sur le Rhin. Ce dernier permettrait, certes, de capter le potentiel transfrontalier vers Breisach et, au-delà, Fribourg, mais le coût d'investissement apparaît trop important, et en limiterait fortement la rentabilité socio-économique. Le mode « BHNS », financièrement plus attractif en raison de coûts d'investissement nettement moins élevés (3 Meuros), implique pour sa part de s'inscrire dans une démarche globale d'organisation du réseau de transports à l'échelle du territoire supracommunal et départemental. En tout état de cause, les conclusions des études susmentionnées montrent qu'une reprise du trafic ferroviaire, entre Colmar et Fribourg-en-Brisgau, ne saurait être envisagée à court terme, compte tenu de son coût trop élevé.

Données clés

Auteur : [M. Éric Straumann](#)

Circonscription : Haut-Rhin (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94786

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 2010, page 13093

Réponse publiée le : 14 juin 2011, page 6263